

DEMANDE D'AUTORISATION SPECIALE D'ABSENCE

Nom - Prénom

Etablissement ou service

A

Madame la Rectrice de l'académie de VERSAILLES

s/c de (1)

Madame le Rectrice,

J'ai l'honneur de solliciter une autorisation spéciale d'absence afin de participer aux journées de l'EPS du SNEP-FSU Versailles qui auront lieu :

MARDI 16 AVRIL 2019 de 8h30 à 17h
Au lycée Lakanal de Sceaux (92)
3 avenue du Président Franklin Roosevelt

Vous trouverez ci-dessous la convocation que m'ont adressée les secrétaires académiques du SNEP-FSU Versailles

Date et signature

(1) préciser « Proviseur du Lycée » ou « Principal du Collège »

CONVOCATION

Congrès pédagogique extraordinaire

« Les fiches APSA dans les sports collectifs »

Conformément à l'article 13 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 modifié, les autorisations spéciales d'absence sont obtenues de plein droit et doivent être déposées (accompagnées de la convocation) auprès du chef de service ou d'établissement au moins trois jours à l'avance

Cher(e) collègue,

Conformément aux statuts du syndicat, tu es prié(e) d'assister aux travaux du congrès pédagogique du SNEP-FSU Versailles qui auront lieu :

MARDI 16 AVRIL 2019 de 8h30 à 17h
Au lycée Lakanal de Sceaux (92)
3 avenue du Président Franklin Roosevelt

Ordre du jour :

- Présentation de la démarche pédagogique règlementaire
- Pratique du Rugby
- Retour de pratique et échanges
- Présentation et pratique du Hand-Ball
- Production Fiche sport-collectif

Bien cordialement,

Patrick Mathieu – Marc LEGEIN
Secrétaires Académiques SNEP-FSU Versailles
24 rue Jean Jaurès - 78190 TRAPPES
Tel : 0674857281 Mel : s3-versailles@snepfsu.net

Cette convocation doit être remise au chef d'établissement ou de service